

que la présentation du bordereau accompagné de l'apposition de l'estampille payé et de la remise des coupons, constitue un signe de libération pouvant remplacer la quittance proprement dite, que cette mention était donc sujette au timbre toutes les fois que la somme reçue excédait 10 fr. C'est, en effet, dans ce sens que la cour de cassation a rendu ses deux arrêts, dans son audience du 11 février dernier.

Les enfants en nourrice

La commission chargée de l'examen de la proposition de M. Théophile Roussel a adopté cinq nouveaux articles dont le premier porte qu'il sera ouvert dans les mairies un registre spécial pour les déclarations concernant les enfants de moins de deux ans placés, moyennant salaire, en nourrice ou en sevrage; le deuxième détermine les conditions auxquelles peut être ouvert et dirigé un bureau de nourrices, et punit d'un emprisonnement de 1 à 4 jours toute contravention aux règlements de laquelle il serait résulté un dommage pour la santé d'un enfant; en cas de décès de celui-ci, la peine concernant l'homicide par imprudence pourra être prononcée. Le troisième de ces articles décide qu'il sera formé des commissions locales de protection et de surveillance, des comités départementaux et un comité supérieur de protection nommé par décret du président de la République. Le quatrième article porte la création d'un service d'inspection médicale pour les localités où l'utilité en sera reconnue. Le dernier article règle les attributions des agents de la surveillance et de l'inspection médicale.

ETRANGER

BELGIQUE. — Arrivée du duc et de la duchesse d'Edimbourg à Bruxelles. — Hier soir, à huit heures, se dirigeant vers la station du Nord une affluente considérable désireuse d'assister à l'arrivée du duc et de la duchesse d'Edimbourg.

Sur la façade principale de la gare flamboyait un énorme écusson au chiffre des jeunes époux et l'intérieur de l'édifice était orné de quelques trophées formés de drapeaux anglais, russes et belges. Là se bernaient les frais d'ornementation que l'administration s'était imposés en l'honneur des augustes voyageurs.

Le Roi est venu à la rencontre du duc et de la duchesse quelques minutes avant 9 h. A l'arrivée de S. M. dans la gare, la musique des grenadiers a fait entendre la *Zouave*. Puis S. M. a passé devant le front du détachement des grenadiers faisant le service d'honneur.

Le Roi, qui portait l'uniforme de général en chef de l'armée avec les insignes de l'Ordre de Saint-André, était accompagné du général baron Chazal, gouverneur militaire de la résidence royale, de plusieurs aides-camp et officiers d'ordonnance.

Le comte Blondoff, ministre en Russie, S. E. Savile Lumley, ministre d'Angleterre, en grand uniforme et accompagnés du personnel de leurs légations respectives, étaient également venus à la station pour saluer LL. AA. RR. et I.

Le train qui devait amener le duc et la duchesse arriva en retard de dix minutes. A son entrée dans la gare, le Roi se rendit au devant couple royal. A même temps, le duc et la duchesse mettaient pied à terre.

Le Roi complimenta affectueusement la duchesse, puis il échangea avec le duc « une bonne poignée de main ».

S. M. présenta ensuite à LL. AA. RR. et I. les ministres de Russie et d'Angleterre. Puis Mlle Blondoff, fille du ministre de Russie, s'approcha de la duchesse et lui offrit un charmant bouquet, formé de lilas blanc et de violettes.

Le détachement d'honneur présentait les armes et la musique faisait entendre les airs nationaux anglais et russe.

Le Roi offrit le bras à la duchesse et se

lui confier pour la première fois un procès important. Mais, en dépit des efforts de son esprit, l'ambitieux jeune homme ne pouvait s'absorber dans son travail. Son imagination semblait avoir pris la clef des champs, et, de fait, elle voyageait le long du Loiret, sur la rivière bordée de saules, d'aulnes et de peupliers, s'arrêtant capricieusement devant tous les moulins dont il entendit distinctement le tic-tac; une fois même il sentit son pied glisser et s'enfoncer sous un train mouvant caché par des nuphars jaunes et des ayosotis; il le retira si vivement qu'il se réveilla de ce songe. Dormait-il donc, les yeux si grands ouverts?

C'est que la conversation qu'il venait d'avoir avec sa mère avait un singulier résultat dans l'esprit du jeune avocat: tout disposé qu'il fut, comme il l'avait dit sincèrement, à une confiance absolue, il commençait à douter, non pas d'elle, mais de son jugement dans le choix d'une femme. Suzanne, dont il venait de parler pour la première fois depuis qu'il ne la voyait plus, lui apparaissait tout-à-coup avec ses qualités et ses défauts de femme, et il se reprénaît à aimer en Mlle Germon la différence si visible qui existait entre elle et Mme Lorin.

Quelque positif que fut l'esprit du jeune homme, il n'avait que vingt-cinq ans, et la poésie de la jeunesse chantait en lui; cela était évident, et le sentait, puisqu'il venait de s'égarer sur les bords charmants du Loiret, en y évoquant une ombre souvent entrevue et qui lui semblait ravissante de grâce, de simplicité, ainsi encadrée dans le frais paysage. Il ferma les yeux pour mieux la voir; elle était non loin du moulin dont le tic-tac recommença; au bout d'une minute, l'apparition disparut et le jeune homme

dirigea, ayant le duc à sa gauche, vers la salle d'attente.

La duchesse est de taille moyenne; sans être fort jolie, elle possède une physionomie très douce, très sympathique et qui dispose immédiatement au sa faveur. Elle portait une toilette à la fois simple et élégante. Sur sa robe en soie mauve, se traîne et garnie de velours d'une nuance plus foncée, elle portait un dolmen en velours épinglé noir et à lignes blanches.

Le duc d'Edimbourg qui, comme le prince de Galles, son frère, porte toute sa barbe, a une tournure plus martiale, plus dégagée que celui-ci. Il avait l'uniforme d'amiral de la marine anglaise sur lequel se détachait le grand cordon de l'Ordre de Léopold.

Le Roi et ses augustes hôtes ne s'arrêtèrent pas dans la salle d'attente et prirent immédiatement place dans la voiture qui les attendait.

La suite du duc et de la duchesse ainsi que les personnages de la maison du Roi prirent place dans cinq autres voitures.

Le cortège, escorté par des détachements du régiment des guides, se dirigea vers le palais en suivant le boulevard Botanique, la rue Royale et la place des Palais.

Partout et principalement aux abords de la gare stationnait une foule immense, qui saluait de ses acclamations les plus sympathiques le Roi, le duc et la duchesse d'Edimbourg.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg ont visité, hier après-midi, accompagnés du Roi et de la Reine et des personnages de leur suite, les principaux monuments de Bruxelles.

LL. AA. RR. et I. et LL. MM., qui avaient pris place dans un landau attelé à la Daumont et précédés de deux piqueurs en livrée rouge, ont quitté le palais à deux heures pour se diriger, par les boulevards du Régent et de Waterloo, vers le musée de la porte de Hal. De là, le cortège royal a descendu le boulevard et la rue du Midi, pour se rendre à l'hôtel de ville, où les augustes visiteurs ont été reçus, au bas du grand escalier, par M. le bourgmestre, MM. les échevins en uniforme et un grand nombre de conseillers communaux.

Le Roi, la Reine, le duc et la duchesse d'Edimbourg ont parcouru successivement le cabinet du bourgmestre, la salle des Sections, la salle du Conseil, la grande salle Gothique et la salle des Mariages.

ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Nos négociants et nos industriels ne sont pas encore familiarisés avec les récentes prescriptions légales sur les droits d'enregistrement et de timbre et sur l'usage des timbres mobiles proportionnels pour les effets de commerce et les warrants. Aussi accueilleront-ils avec faveur une petite brochure qui vient de paraître à Roubaix sous ce titre: *Loi et décret du 19 février 1874 commentés et expliqués*.

Cette brochure, en vente dès aujourd'hui, à la librairie Alfred Rabou, contient outre le texte officiel (nos comptables ne sauraient trop s'en pénétrer) des instructions concises et substantielles qui permettront d'éviter dans la pratique bien des erreurs, des pertes de temps, des désagréments et aussi les lourdes amendes dont sont frappés les contrevenants aux nouveaux règlements.

Notre député, M. Bancarne-Leroux, vient d'obtenir de M. le ministre de l'agriculture une somme de 2,000 francs pour servir à la station agronomique de l'arrondissement de Lille.

se sourit à lui-même, un peu mélancoliquement peut-être; il n'entendait plus le bruit monotone de la roue, mais son cœur battait bien fort.

Cette disposition d'esprit l'amena à des réflexions auxquelles il n'avait pas encore arrêté sa pensée, si elles ne se présentaient pas pour la première fois.

« Quel est, se demanda-t-il, le bonheur qu'une femme peut donner à l'homme dont elle devient la compagne inséparable quand l'union de leur cœur, de leur nom, de leur vie est consommée? »

Il n'égarait pas son esprit dans des questions relatives et métaphysiques de caractère, de tempérament, de convenance; non: comme il était à l'heure où la poésie de ses vingt-cinq ans continuait de chanter, il personnifia le bonheur au lieu de le disséquer et de le noyer dans des maximes plus ou moins vraies. Il évoqua un homme jeune encore sur le bras duquel s'appuyait une femme plus jeune: l'un était grand et fort, l'autre plus délicat; sur les traits de l'un la gravité était imprimée, l'autre souriait.

Le tableau disparut et fut remplacé immédiatement comme dans le changement à vue d'une grande féerie; les deux mêmes personnes apparurent de nouveau, mais dans un cadre différent; elles étaient au coin d'un foyer, non plus seules, entourées de petites têtes blondes, mûlines, rieuses, agaçantes; la femme souriait encore d'un sourire moins enfantin, l'homme était préoccupé et espérant il paraissait heureux.

Successivement le décor changea autour des deux personnages qui vieillissaient, mais qu'on reconnaissait toujours. Le rêveur parcourut ainsi les différentes phases de la vie où, dans le mariage, tel que le Christ l'a béni, le bonheur

Les travaux du chemin de fer d'Orchies à Somain se poursuivent activement. Cette ligne qui diminue de 12 kilomètres le parcours entre Cambrai et Lille, offre un immense avantage aux établissements du pays.

Depuis longtemps les houillères de Somain, de Lourches, d'Aaiche et d'Abscon, les nombreuses usines métallurgiques, les verreries et minoteries, réclament des moyens de transport économiques dont la réalisation formera l'un des éléments les plus certains de leur prospérité.

On lit dans le Journal officiel:

« Plusieurs journaux ont annoncé qu'une grande Exposition internationale de l'industrie et des arts aura lieu à Paris, en 1875, au palais des Champs-Élysées, et déjà de nombreuses demandes de renseignements ont été adressées au département de l'agriculture et du commerce. Le gouvernement saisit cette occasion de déclarer que cette Exposition n'a aucun caractère officiel et qu'elle est exclusivement l'œuvre de l'initiative privée. »

Voici encore un nouvel argument en faveur des assurances sur la vie, principe bien apprécié dans notre ville et qui ne peut manquer de faire de nouveaux progrès, au fur et à mesure que les bienfaits en seront mieux connus.

C'est une lettre que M. Alfred Desrousseaux, directeur particulier de l'Alliance des départements à Lille, a reçue de Mme Veuve Dupont de Roubaix.

Roubaix, le 4 mars 1874.
A Monsieur Alfred Desrousseaux, directeur particulier de l'Alliance des départements à Lille.

Monsieur, Veuillez, je vous prie, être mon interprète auprès de M. le directeur de la compagnie l'Alliance des départements au Havre, pour le remercier de la diligence avec laquelle il m'a payé les dix mille francs, montant de l'assurance que mon regretté mari avait, il y a quatre ans, contractée sur la vie, à cette compagnie.

Si vous pensez que l'exemple de prévoyance de celui que je pleure puisse servir à la propagation d'une institution aussi utile que celle des assurances sur la vie, je vous autorise bien volontiers à faire de cette lettre l'usage que vous croirez le plus convenable.

Permettez-moi de vous remercier de votre intervention dans cette affaire et des soins que vous avez apportés à son règlement.

Recevez, Monsieur, mes bien sincères salutations.
Veuve ACHILLE DUPONT.

La Société des Courses de Lille, récemment réorganisée, recueille en ce moment des souscriptions dans la ville.

Le prince de Galles, revenant de Saint-Petersbourg où il était allé assister au mariage du duc d'Edimbourg, est passé à Lille hier à neuf heures du soir, en train spécial, se rendant en Angleterre par Calais.

On lit dans la Patrie: « Le projet primitivement présenté de créer un port à Audresselle, semble aujourd'hui abandonné, en vue de l'amélioration du port de Calais. Il est fortement question de la créer à Catillon, près de Boulogne. Quoiqu'il en soit, cette question est à l'étude en ce moment au ministère des travaux publics. »

de l'un des époux est toujours le complément, le rayonnement de celui de l'autre.

Le jeune homme en chercha aussitôt l'application autour de lui: hélas! il ne la trouva pas. Entre son père et sa mère il ne vit que dissemblance, ni l'un ni l'autre ne répondait à l'idéal entrevu dans le rêve: sa mère, qu'il aimait, se dressa devant lui, grave, forte, austère comme la matrone romaine; elle n'avait pas la grâce et la poésie de la femme que la civilisation chrétienne a faite, cette femme qui peut cacher une âme souvent héroïque sous l'apparence la plus délicate.

Pour la première fois Albert plaignait son père, et, tout en accordant à sa mère l'admiration qu'il lui avait toujours donnée, il se prit à désirer ardemment, pour marcher avec lui dans la vie, une compagne au visage plus sympathique, à la main plus douce, au regard plus tendre... L'image de Suzanne apparut de nouveau...

L'heure qui sonna à la pendule vint tout à coup détruire le charme: le jeune avocat, comme réveillé en sursaut, tressaillit. « Qu'il est tard, murmura-t-il, en feuilletant vivement les papiers rassemblés sous sa main; vite, vite, réparaons le temps perdu; étouffons la poésie sous la pratique de la vie telle qu'elle est, hélas! des chicanes plus ou moins sérieuses, des procès plus ou moins loyaux, voilà l'étude où je dois me plonger: c'est le revers de la médaille la contre-partie du bonheur. En avant! en avant! L'ambition et l'espoir d'arriver, voilà la maxime de ma mère, l'impulsion imprimée par elle pour avancer vers le but que nous poursuivons ensemble. C'est égal, j'ai vu un instant la vie rose et ajouta-t-il, »

La cour de Douai a rendu mercredi, dans l'après-midi, son arrêt dans l'affaire Esnault, Beugniet et Corbu. (Fausse vignettes).

Les peines prononcées par les premiers juges ont été maintenues; en conséquence, Esnault est condamné à trois ans de prison, Beugniet à deux ans, et Corbu à trois mois.

La Cour n'a réformé le jugement de première instance qu'en ce qui concerne l'amende.

Corbu, qui avait été, comme ces deux co-prévenus, déclaré solidairement responsable du paiement de toutes les condamnations pécuniaires, n'est aujourd'hui tenu que d'une amende de 10,000 francs.

M^r Allaert plaidait pour Esnault; M^r de Besulieu pour Beugniet; M^r Louis Legrand pour Corbu.

Nous apprenons qu'on doit établir à Cysoing une boucherie par actions. On commencerait par vendre la viande 10 centimes au-dessous du cours actuel pour les morceaux de choix et 20 centimes pour ceux de qualité inférieure.

La population ouvrière a accueilli avec satisfaction cette détermination dont l'initiative est due, nous dit-on, à une des personnes les plus honorables de cette ville.

On se souvient d'une jeune artiste, célèbre en son genre, et qui contribuait beaucoup pour sa part au succès du cirque Ciotti, Miss Victoria.

Nous apprenons avec le plus grand regret, dit la France du Nord, que cette jeune personne vient d'être victime d'un déplorable accident.

Dans une séance donnée à St-Omer, la pauvre fille est tombée sur le sol d'une hauteur d'environ 30 pieds, au moment où elle exécutait son terrifiant exercice de vélocipède.

Ses blessures ne mettent heureusement ses jours en danger.

Les journaux de Lille annoncent qu'un incendie a éclaté hier matin, dans la teinturerie de M. Léva, rue de l'ABC.

C'est une voisine qui, éveillée par un bruit insolite, a donné l'alarme. Comme le feu avait commencé dans les magasins donnait sur la rue qui est fort étroite, on peut juger de la panique. Ce fut un saut qui peut général. Cette terreur était justifiée par la difficulté d'apporter des secours efficaces. D'ailleurs, les flammes menaçaient très sérieusement les maisons voisines.

Les premiers secours sont arrivés promptement, mais, comme la majeure partie de la teinturerie est construite en bois, il a fallu toute l'énergie de nos sapeurs-pompiers pour circonscire l'incendie.

L'établissement de M. Léva est enclavé entre la fabrique de tulle de MM. Réville et Boutsemar, la cartonnerie de M. Duchesnes, et la derrière des habitations des rues de Béthune et des Tanneurs.

Des pompes ont été placées de tous les côtés, car l'incendie s'étendait sur une superficie de 300 mètres. Ce qui a le plus contribué à le maîtriser, c'est une pompe placée sur une plateforme de la maison de M. Duchesnes, où se trouvait un réservoir rempli d'eau. On a pu couper le feu sur ce point et sauver ainsi un séchoir, dernier reste de la teinturerie.

Tout le monde s'accorde à rendre justice; une fois de plus, à l'énergie du corps des sapeurs-pompiers. Il est certain que toute la rue de l'ABC était détruite, si l'incendie n'avait été vigoureusement attaqué et maîtrisé.

Les dégâts s'élevaient approximativement de 85 à 90,000 fr., dont 45,000 fr. pour les marchandises, 10,000 fr. pour le mobilier, et de 35 à 40,000 fr. pour le bâtiment.

On ne connaît pas exactement la cause de l'incendie. On l'attribue à la chute d'une pièce de toile du séchoir sur les tuyaux du calorifère.

VILLE DE ROUBAIX Grand salon de l'Hôtel-de-Ville GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL

Dimanche 8 mars 1874, à 6 h. 1/2 précises

Offert, avec le concours de plusieurs artistes distingués par la Lyre Roubaissienne à ses membres honoraires à l'occasion de son 10^e anniversaire.

PROGRAMME — Première partie:
1. Les Traineaux, chœur. La Lyre.
2. Romance. MM. LAGRANGE.
3. Air varié pour piston. DESMADRYL.
4. La Coupe de Lise (tyrolienne). FLORIN.
5. Manfred, scène. H. DUQUENNE.
6. Romance. LAGRANGE.
7. Chansonnette. COCHETUX.

Deuxième partie.
1. Les chants tyriques de Saül, chœur. La Lyre.
2. Couplets du Val d'Andore. H. DUQUENNE.
3. Air Suisse. FLORIN.
4. Air varié pour piston. DESMADRYL.
5. Romance. LAGRANGE.
6. Le Réprouvé. H. DUQUENNE.
7. Chansonnette. COCHETUX.
Le piano sera tenu par Mlle Flore FANGÉ.

Faits Divers

— La souscription à l'œuvre des Fournaux économiques de Paris présidée par Mme la marquise de Mac-Mahon atteint, à sa onzième liste, le total de 360,822 fr. 70.

— Une foule considérable se renouvelant sans cesse, et que l'on évalue à près de vingt mille personnes par jour, stationne devant la maison de la rue Blondel qui a été le théâtre du crime dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs. — La boutique et l'appartement de la veuve Pélassier sont cependant entièrement fermés, et la victime est encore à l'amphithéâtre où on la gardera le plus longtemps possible afin, de la confronter avec l'assassin qui ne peut manquer de tomber entre les mains de la police. — L'assassin de la veuve Pélassier n'était pas encore arrêté hier.

— M. Ch. Ste-Claire Deville, inspecteur général des stations météorologiques, a cru pouvoir annoncer à la dernière séance de l'Académie des sciences, une nouvelle apparition d'une baisse de température, (gelée, glace ou neige) du 9 au 13 de ce mois.

— Les journaux parisiens ont reçu l'avis suivant: « Institut de France. — Académie française. — Le secrétaire perpétuel de l'Académie. La séance de réception de M. Emile Ollivier est ajournée. »

— On vient d'ouvrir, à l'hôtel des Invalides, cour d'Angoulême, un nouveau musée destiné à compléter celui de la guerre, et dont il est pour ainsi dire une annexe. C'est le Musée Historique de la guerre. Il se compose des décorations de tous les pays et de toutes les époques; d'objets de harnachement et d'équipement et de spécimens de toutes les armes portatives en usage chez les différents peuples civilisés, tant anciennes que modernes.

— Le Rappel annonce qu'un personnage fort connu à Paris, allié aux plus nobles familles d'Angleterre et notamment au duc de B... vient d'être arrêté à Londres pour avoir volé au jeu. Le prince de Galles se serait, dit-on, une de ses principales victimes.

— On annonce la mort à Paris de M. J.-B. Etcheverry, ancien député, élu dans la 3^e circonscription des Basses-Pyrénées pendant toute la durée de l'Empire.

UNE ALERTE THÉÂTRALE. — On lit dans le Courrier de Saône-et-Loire de Châlons:

« Dans la soirée du dimanche 1^{er} mars, une troupe d'artistes ambulants, de passage à Givry, donnait une représentation. Vers le milieu de la soirée, un enfant de la troupe renversa, par maladresse, une lampe à pétrole dont le liquide s'enflamma et communiqua le feu aux objets environnants. A ce moment, il y avait dans la salle 300 personnes, qui, affolées de peur, se ruèrent vers l'escalier afin de fuir. Les deux gendarmes de service essayèrent en vain de les rassurer et de modérer leur empressement à quitter la salle; leurs recommandations ne furent malheureusement pas écoutées; bientôt la rampe de l'escalier, débarrassée sous la pression des fuyards, se rompit, et beaucoup de personnes, hommes, femmes et enfants, tombèrent pêle-mêle sur celles qui étaient déjà descendues. Ce furent des plaintes, des cris de terreur inénarrables. On finit cependant par mettre un peu d'ordre dans cette épouvantable cohue et on put relever les personnes tombées dont plusieurs étaient évanouies. Les médecins accourus à la première nouvelle de cet accident ont constaté qu'aucune blessure n'avait beaucoup de gravité. Quant à l'incendie, les pompiers, arrivés en hâte, s'en sont bientôt rendus maîtres. »

— Le retentissement du procès Tichborne, l'importance des résultats du verdict étaient tels qu'il a fourni matière à de grandes réjouissances, samedi soir, à Wardour Castle, château de lord Arundell, parent de la famille Tichborne.

Malheureusement, une petite pièce d'artillerie que l'on tirait éclata, tuant du coup un jeune garçon qui eut la tête fracassée. Le jardinier, M. Ford, frappé d'un éclat de fer, fut si grièvement blessé qu'il expira dans la nuit.

— UN ÉPISODE DE LA DERNIÈRE GUERRE. — Le drame de Cuchery. — A cinq lieues de Reims, le village de Cuchery cache dans les arbres ses maisons nettes et ses jardins. La commune, peuplée qu'elle est de petits cultivateurs, n'est pas riche, et ses maigres ressources suffisent à peine à équilibrer son budget.

Le 6 février 1871, un détachement de la landwehr, commandé par un sieur Zimmermann, accompagnait à Cuchery deux percepteurs chargés de percevoir l'impôt de guerre.

Ils s'établirent sur les hauteurs boisées de Belval, qui dépendent de cette commune, pour y camper jusqu'au lendemain matin. Pendant la nuit, et lorsqu'ils se croyaient à l'abri de toute attaque, des coups de feu, d'abord isolés, timides, hésitants, mais bientôt plus résolus et plus rapprochés, éclatèrent sur la lisière des taillis.

Grand émoi dans le camp prussien. Le tambour bat, out court aux armes. Le bataillon, serré en colonne, se précipite vers le point d'ou part la fusillade.

Se voyant inférieur en nombre et ne trouvant pas s'autre espoir de salut que dans la ruse, les paysans de Cuchery, — car ce n'étaient que des paysans, — jettent les fusils dont ils étaient armés et se dissimulent de leur mieux au milieu des bois.

Remis de cette alerte, les Prussiens rentrent au quartier. Mais la tentative des habitants ne restera pas impunie. L'ennemi prépare sa vengeance et se dispose à châtier des hommes assez insolents pour faire feu sur les envahisseurs de leur pays.

En effet, dès le matin, il cerne le village, et le Zimmermann exige, sous peine de pillage et d'incendie, qu'on lui livre l'instigateur de l'attaque nocturne.

Un grand cœur, un patriote ardent, l'abbé Miroy, curé de Cuchery, offre de se dévouer à la cause commune. Il se laisse dénoncer comme chef des partisans. On l'arrête, on l'enchaîne, on le traîne à Reims. Mais le paroissien est sauvé.